

CCAS DE SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX



**Tu as 16/17 ans ?**

**GAGNE TON ARGENT DE POCHE EN RENDANT SERVICE  
À LA COMMUNE PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ...**

**3 H = 15 EUROS**

Date limite de candidature : Vendredi 17 juin 2022  
Dossier à retirer sur [www.saintcapraisdebordeaux.fr](http://www.saintcapraisdebordeaux.fr)  
ou à la mairie



[www.saintcapraisdebordeaux.fr](http://www.saintcapraisdebordeaux.fr)



@saintcapraisdebordeaux



# Plus de détails

## **Modalités, pour proposer ta candidature tu dois :**

- Être âgé(e) de 16 ou 17 ans
- Habiter Saint-Caprais de Bordeaux
- Retourner le dossier d'inscription avant le 17 juin 2022 à la mairie (téléchargeable sur [www.saintcapraisdebordeaux.fr](http://www.saintcapraisdebordeaux.fr) ou à retirer à la mairie)

## **Dates du déroulement du dispositif :**

- Du 11 juillet au 5 août
- 3h30 par jour dont 1/2 heure de pause
- Inscription à la semaine

## **Les missions (les travaux seront réalisés avec un encadrant) :**

Entretien des espaces verts, bâtiments communaux, nettoyage des panneaux d'affichage...

## **Toutes les informations dans le dossier**

Seuls les dossiers complets seront pris en compte



**LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE : C'EST QUOI ?**

«Argent de poche» donne l'opportunité aux Jeunes de 16 ou 17 ans d'effectuer des petits travaux de proximité en participant à la vie communale. Ces missions ont lieu pendant les vacances scolaires. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une somme de 15 € par mission pour un travail réalisé par demi-journée.